

Mairie de Dénat
1 Place de la Mairie
81120 DENAT

Tél : 05 63 56 66 76
Fax : 05 63 47 57 72
mairie.denat@wanadoo.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- le mardi de 14h à 18h,
- le jeudi de 9h à 12h,
- le vendredi de 14h à 17h.

Le maire reçoit en mairie et sur rendez-vous les :

- vendredis après-midi,
- samedis matin.

URGENCES

Gendarmerie de Réalmont
05 63 79 26 80
Pompiers : 18
SAMU : 15

DANS CE BULLETIN :

Le mot du maire	1
Budget primitif 2015	2
Etat civil	3
Le conseil municipal	3
Repas citoyen	7
Commission scolarité	7
Recherche bénévoles	8
Artisans et commerçants de Dénat	8
Zéro phyto dans notre ag-glo !	9
Moins de déchets, un acte citoyen	9
Nouveau à Dénat : dépôt de vêtements...	10
Inscriptions sur les listes électorales	10
Les parents d'élèves délégués	11
Association Familles Rurales	11
Recevoir les bulletins	12

Le mot du maire

Chers concitoyens,

En fin d'année 2014, lors de la rédaction de mes vœux à la commune, j'avais évoqué le démarrage des travaux pour notre future école.

Aujourd'hui le Conseil municipal a décidé de reporter ce projet sur l'année 2016.

Car, entre-temps, les réductions des dotations de fonctionnement de l'État, les augmentations imposées de charges de personnels en lien avec des décisions gouvernementales (création des activités périscolaires à la charge des communes, revalorisation des grilles de salaire), de nouveaux transferts de compétences de l'État vers les communes (instruction des dossiers d'urbanisme) impactent fortement dès l'année 2015 le budget de la commune et ont mis à mal notre capacité de financement

Ces baisses de dotation aux communes et groupements de communes et transferts de compétences sont liés au redressement des comptes de l'État, mais alors que le déficit des collectivités ne pèse que pour 11 % de la dette nationale, ces dernières sont contraintes à contribuer pour 22 %, soit 11 milliards d'euros sur 3 ans.

Pour Dénat, les chiffres maintenant affinés sont de l'ordre d'une baisse de dotation sur la mandature (2014 – 2020) de 114 000 € sur le budget de fonctionnement.

Pour retrouver une capacité à financer sur un long terme un projet d'envergure, il n'y a pas nombre de solutions : augmentation des recettes et/ou économies.

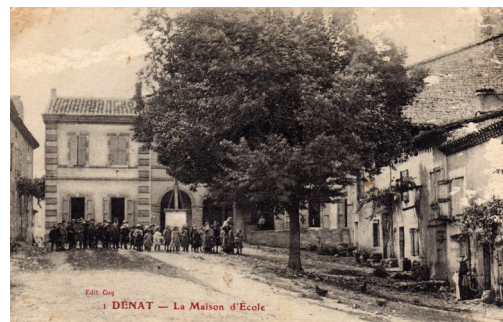
Pour l'augmentation des recettes, la solution fiscale lourde a été écartée par le Conseil municipal.

Et c'est vers la maîtrise des coûts et des charges non inéluctables que nous avons décidé de nous engager.

Le budget primitif 2015 de fonctionnement présenté page suivante traduit cette volonté qui devra être poursuivie pour les budgets des prochaines années.

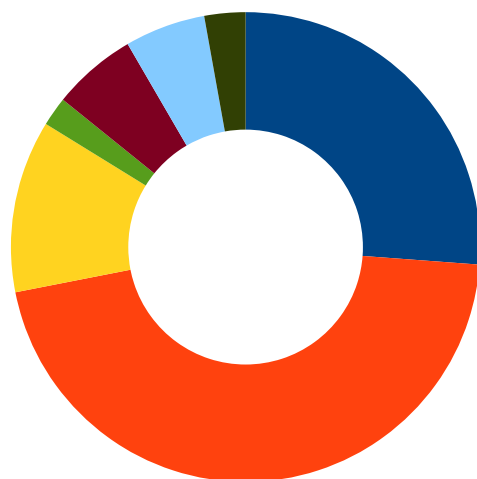
Bonnes vacances à tous,

Dominique SANCHEZ



Budget primitif 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- ATTENUATION DE COMPENSATION
- DEPENSES IMPREVUES
- VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT
- AUTRES CHARGES COURANTES
- CHARGES FINANCIERES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- ANTERIEURS REPORTEES
- PRESTATION DE SERVICES
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS SUBVEN ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE
- PRODUITS FINANCIERS

Les montants de ce budget primitif 2015 de fonctionnement sont arrondis.

DEPENSES	MONTANTS
CHARGES A CARACTERE GENERAL : Fluides, repas cantine, fournitures diverses	103 700 €
CHARGES DE PERSONNEL : Salaires et charges	181 000 €
ATTENUATION DE COMPENSATION : Transfert des compétences voiries, éclairage...	47 000 €
DEPENSES IMPREVUES	8 000 €
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT : Capital de la dette communale	23 000 €
AUTRES CHARGES COURANTES : Indemnités, subventions...	22 000 €
CHARGES FINANCIERES : Intérêts de la dette communale	11 200 €
RECETTES	MONTANTS
ANTERIEURS REPORTES : Report excédent 2014	25 000 €
PRESTATIONS DE SERVICES : Repas cantine, garderie, location salle des fêtes....	67 000 €
IMPOTS ET TAXES : Taxes d'habitation, foncière...	155 000 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS : Dotation de l'Etat	116 800 €
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE : Revenus des immeubles	23 000 €
PRODUITS FINANCIERS : Intérêts dette récupérable C2A	9 100 €

Etat civil

Nous souhaitons la **bienvenue** à :
GRAS Jules
et ANDRAL Abigaëlle.

Ils nous ont malheureusement **quittés** :
M. CATHALA Robert
et Mme RAYSSEGUIER Lucienne, veuve MARTY.

Nos plus sincères vœux de bonheur aux jeunes **ma-**
riés :
Mlle HERNANDEZ Helen
et M. GALLOY Adrien (23 mai).

Le conseil municipal

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 12 janvier 2015

Débat d'orientations budgétaires

La dégradation du contexte macroéconomique, a fait évoluer la stratégie gouvernementale qui ne mentionne plus désormais le « retour à l'équilibre des comptes publics », initialement envisagé pour 2017, mais seulement leur « redressement » d'ici à cette échéance.

L'espoir d'un « retour à l'équilibre » est reporté à 2019.

Les budgets des collectivités territoriales sont directement dépendants de ces choix stratégiques puisque pour atteindre cet objectif, le Premier ministre a annoncé en avril dernier un plan d'économies de 50 000 000 000 € sur 3 ans (2015-2017) dont 11 000 000 000 € seraient prélevés sur les dotations

La commune perd l'équivalent d'un an de dotations de l'état sur la période 2014-2020.

Des charges supplémentaires pour les communes avec le transfert de nouvelles compétences : étude des droits des sols.

versées aux collectivités locales (après une ponction de 1 500 000 000 € en 2014).

Les collectivités locales sont donc appelées à contribuer à cet effort à hauteur de 22 % de celui-ci (11 000 000 000 € sur 50 000 000 000 €).

Pour la commune de Dénat ce plan d'économie sur 4 ans représente une baisse des dotations de l'État de :

- en 2014 de moins 2000 €,
- en 2015 de moins 9 000 €,
- en 2016 de moins 15 000 €,
- en 2017 de moins 22 000 €.

D'autre part, les charges de personnels ont augmenté de façon importante consécutivement aux besoins d'encadrement de temps hors classe, des activités pédagogiques complémentaires, du glissement vieillesse technicité et des dispositions légales revalorisant les grilles des agents de catégorie C.

De nouvelles charges viennent aussi alourdir les dépenses, par exemple l'abandon par l'État de l'instruction des demandes d'urbanisme aura pour conséquence un coût supplémentaire pour la commune de 3 600 € environ.

Sans mesures d'économie sévères à réaliser sur les années 2015 à 2017, seule l'augmentation de la fiscalité pourra compenser les pertes de revenus de la commune.

Notre capacité d'autofinancement pour investissement sera dès 2015 réduite à zéro, et si ces mesures d'économie ne sont pas effectives, les budgets 2016 et 2017 seront en déséquilibre et nécessiteront le recours à l'impôt.

Dans ce contexte et même si le projet scolaire devrait s'autofinancer après les deux ans nécessaires aux travaux et à la réalisation d'appartements, la commune aurait les plus grandes difficultés à « boucler » ses budgets.

Pour la commune de Dénat, les recettes autres que fiscales sont principalement les dotations de l'État qui nous l'avons dit sont en baisse et les loyers des appartements communaux.

Un débat s'ouvre sur les pistes possibles :

- Augmentation des impôts avec contre-

parties (mutuelle de groupe...)

- Location salle des fêtes plus importante

- Fusion des communes, création d'une commune nouvelle, l'État maintenant la dotation sur 3 ans.

La commission finance est chargée d'étudier et de proposer un budget prévisionnel 2015 au prochain conseil municipal.

Transfert de voirie

Rappel de la procédure :

Lors de la création d'un lotissement, il y a deux possibilités pour le devenir de la voirie :

- Une convention initiale signée entre la mairie et le lotisseur prévoit la transmission à la commune en fin d'opération.
- Une association syndicale libre gère la voirie.

En l'absence de ces deux possibilités, la mairie a pris l'initiative de recueillir l'accord de principe des propriétaires riverains et le conseil municipal a donné un avis favorable unanime au transfert de la voirie dans le domaine public de la commune.

Une copie de cette délibération sera adressée aux services de la communauté d'agglomération de l'albigeois pour une délibération communautaire visant à l'intégration de l'éclairage public et des réseaux.

Location de la salle des fêtes

Par dérogation aux principes généraux, le conseil municipal décide à l'unanimité de louer la salle des fêtes au tarif de 60 € par jour aux vacances et 40 € par jour les mercredis en période scolaire, à l'association Familles Rurales de Dénat, pour le fonctionnement de l'ALSH Les P'tits Loups.

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **du lundi 16 mars 2015**

Vote des taxes

Les taux de la commune de Dénat sont depuis deux ans inchangés, pour mémoire :

- Taxe habitation : 6,57%
- Taxe foncier bâti : 13,41%
- Taxe foncier non bâti : 74,98%



Sortie préhistorique à Bruniquel

Compte tenu des taux moyens communaux, le Conseil municipal après délibération a décidé à l'unanimité des présents d'augmenter la taxe d'habitation et du foncier bâti de 2% et de conserver à l'identique le taux du foncier non bâti soit :

- Taxe habitation : 6,71%
- Taxe foncier bâti : 13,68%
- Taxe foncier non bâti : 74,98%

Budget primitif 2015

Le budget primitif 2015 proposé s'élève en recettes et dépenses, fonctionnement et investissement, à 598 940 €.

Investissement : 202 805 € et Fonctionnement : 396 135 €, répartis comme suit :

BUDGET PREVISIONNEL 2015						
	DEPENSES			RECETTES		
INVESTISSEMENT	165	Caution	1 000 €	001	Excédent reporté	104 952 €
	1641	Emprunt	22 863 €	021	Virement de section fonctionnement	23 000 €
	2315	Voirie Viguier	12 000 €	1068	Excédent fonctionnement	33 000 €
	2313	Programme école	127 342 €	10222	FCTVA	6 800 €
	2184	Mobilier école	5 100 €	10223	TA	14 565 €
	2184	Mobilier mairie	6 100 €	276351	GFP Rattachement	19 488 €
		RàR	28 400 €	165	Dépôt caution	1 000 €
	Total		202 805 €	Total		202 805 €
FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	103 700 €	002	Excédent exploit	25 346 €
	012	Charges de personnel	181 004 €	70	Prestations de services	67 100 €
	014	Voirie C2A	46 800 €	73	Impôts et taxes	154 584 €
	022	Dépenses imprévues	8 000 €	74	Dotations	116 972 €
	023	Virement à la section investissement	23 000 €	75	Autres produits	23 000 €
	65	Autres charges	22 410 €	76	Produits financiers	9 133 €
	66	Charges financières	11 221 €			
	Total		396 135 €	Total		396 135 €

Après délibération le Conseil municipal a adopté à l'unanimité des membres présents le budget primitif proposé.

Compte administratif 2014

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de notre commune, il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget prévisionnel des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Le compte administratif 2014 est présenté aux membres du Conseil municipal qui après délibération l'arrête à l'unanimité des membres présents.

Organisation scrutin élections départementales

Les membres du Conseil municipal sont invités à donner leur disponibilité pour la tenue du bureau de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.



Fête de l'école 2015 :
Présentation du travail effectué en acroport

*Création d'un service commun
« Application du droit des sols » par la C2A pour apporter un soutien technique aux communes.*

Un appel d'offres va être lancé pour les repas de la cantine scolaire.

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **du lundi 29 juin 2015**

Modification des statuts du Pôle Funéraire Public de l'Albigeois

Suite au conflit ayant opposé la direction du PFPA aux syndicats, le conseil d'administration s'est réuni en janvier 2015 pour examiner un projet de changement du mode d'administration et de direction.

La création d'un conseil de surveillance en lieu et place d'un conseil d'administration, et d'un directoire qui exercera ses fonctions sous le contrôle du conseil de surveillance, constituent les principales modifications et permettront une gestion plus collégiale de la société et donc un meilleur partage et contrôle des décisions.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents, la modification des statuts proposée.

Adhésion au service commun de l'instruction des droits des sols

A compter du 1^{er} juillet 2015, l'État se désengage de son rôle de soutien technique aux collectivités territoriales qui se traduit par la fin de la mise à disposition gratuite de ses services aux communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

A la demande des communes, la communauté d'agglomération de l'Albigeois crée un service commun « application du droit des sols » (ADS) en s'appuyant sur les services instructeurs existants d'Albi et Saint Juéry.

Les agents d'Albi et l'agent de Saint Juéry sont ainsi transférés à la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui embauche 2 agents supplémentaires pour couvrir les autres communes.

Le coût de ce service commun ADS pour la commune de Dénat est estimé à environ 3 600 € par an.

Il sera réajusté chaque année.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents, d'adhérer au service commun d'application du droit des sols.

Apprentissage dans le secteur public

L'évolution de la réglementation donne la possibilité aux communes d'embaucher un ou des apprentis.

Une demande d'un jeune dénatois a été déposée en mairie pour une activité dans le cadre scolaire et périscolaire. Sous réserve de l'accord définitif des parties, le conseil municipal autorise le maire à signer les documents relatifs à cet apprentissage.

Voirie 2015

Pour l'année 2015, le conseil municipal a décidé la réalisation des travaux de voirie, dans l'ordre suivant, jusqu'à épuisement du budget annuel :

- Hameau de Grèzes
- Hameau de Viguier
- Impasse du XIII
- Impasse des Tilleuls
- Hameau de Boudret
- Chemin de la Coustete
- Chemin de Catet

Le cas échéant, les travaux non réalisés en 2015 seront reportés en 2016.

Cantine scolaire

Dans le cadre de la maîtrise du budget de fonctionnement de la commune, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents, de lancer un appel d'offres pour les repas de la cantine scolaire.

École numérique

L'Éducation nationale souhaite faire de l'enseignement numérique une priorité et préconise d'équiper les écoles de vidéoprojecteurs, ordinateurs portables et tablettes.

Compte tenu du projet de construction d'une école, le conseil municipal a décidé d'attendre la réalisation de la nouvelle école pour intégrer les équipements informatiques les plus lourds dans le montage financier.

Le conseil municipal a également décidé la création d'une commission pour retravailler le projet école. Ses membres sont : Dominique SANCHEZ, Patrick ANDRAL, Arnaud CALAS, Marie ESTEVENY, Anne GRAS, Céline PERRETTE, Damien RIVES et Patrick VIGNE.

Repas Citoyen

Comme chaque année à l'occasion de la fête du village, la municipalité propose aux habitants de la commune de venir partager un repas citoyen le dimanche 13 septembre à midi.

Au menu : salade de riz, grillades, chips, dessert, vin, pain et une grande tranche de rigolade...

Pour vous inscrire, téléphonez à la mairie au

05 63 56 66 76 entre le lundi 24 août et le vendredi 4 septembre.

Attention le nombre de place étant limité par la capacité de la salle, ne tardez pas !

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager ce moment convivial et profiter des animations proposées tout au long de la journée par l'association culture et loisirs.

Inscriptions

du 24 août

au 4

septembre.

La commission scolarité

L'année scolaire 2014/2015 a été principalement marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

La municipalité a mis à disposition cinq agents pour l'encadrement des enfants après l'école de 15h45 à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ce qui a permis d'accueillir plus de 90% des élèves. Les activités proposées ont été riches et variées tant au niveau de la qualité que de la diversité (couture, initiation à la nature et à l'environnement, arts visuels, activités physiques : badminton, danse, acrosport, initiation au cirque, langage des signes...). Nous tenons à remercier Babeth, Céline, Gene, Séverine et Ludivine pour leur travail et leur implication au sein de ces activités.

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2015 est de 97 enfants.

Du fait de la fermeture de l'accueil de loisirs les mercredis après-midi, Ludivine Escoute (embauchée dans le cadre d'un contrat aidé) a décidé de nous quitter à la fin du mois d'août. La municipalité ne pouvant pas supporter une embauche supplémentaire, le personnel encadrant les activités périscolaires passera à quatre agents à partir de

septembre.



**F
E
T
E**



**D
E**

Le vendredi 25 juin, dans la cour de l'école a eu lieu la fête de fin d'année. Le spectacle proposé par l'équipe enseignante et éducative était, une fois de plus, de qualité, alliant danses, chants et théâtre. Les familles ont pu se rendre compte du travail effectué tout au long de l'année avec les enseignants autour de différents projets et intervenants extérieurs.

La soirée s'est ensuite prolongée par un apéritif et un repas coopératif organisés par les parents d'élèves : un bon moment de convivialité !

**L
'É
C
O
L
E**



Recherche bénévoles

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles pour nous soutenir dans différentes actions :

- pour aider à l'encadrement des activités périscolaires ainsi que pour diversifier et enrichir les ateliers proposés.

Si vous avez du temps de libre ou si vous voulez faire profiter les enfants de votre savoir-faire et de votre expérience, n'hésitez pas à prendre contact avec Carine VIGNE au secrétariat de mairie.

- pour interviewer des habitants de la commune et rédiger des articles pour le site internet ou les prochains bulletins.

- pour nous aider à compléter la page « Histoire et Patrimoine » de notre site internet afin que les recherches effectuées et les moments vécus ne se perdent pas.

Dans ces deux derniers cas, prenez contact avec la commission communication via le secrétariat de mairie.

Artisans et commerçants de Dénat

Alexandre **ANDRAL** Andral Energies

Plombier Chauffagiste

tél : 06 73 88 49 90

Sébastien **ARTUSO**

Maçon

tél : 05 63 55 20 03

Martine **CABROLIER**

Infirmière

tél : 05 63 55 56 32

Arnaud **CALAS**

Electricien

tél : 05 63 55 14 40

Jean-Claude **CATHALA** Tarn Service Froid

Frigoriste

tél : 05 63 56 62 08

Gérard **CLERGUE**

Maçon

tél : 05 63 56 63 76

Eric **DEMEESTER** Le Relais Dénatois

Epicerie, Snack-Bar

tél : 05 63 60 29 65

Patrick **DIAS**

Peinture – Revêtement de sol

tél : 05 63 45 59 06

Sabrina **FABRE**

Produits Bio, lait, fromage, pain

tél : 05 63 56 64 48

Lauris **GARCIA**

Carreleur

tél : 05 63 79 09 50

Serge Henri **GONCALVES**

Maçon

tél : 06 14 63 57 89

Alain **GRAS**

Menuisier

tél : 06 61 98 36 95

Karl **HANLON** Vinitek

Grossiste en vin

tél : 06 52 47 30 04

Philippe et Aline **LANAT**

Entretien espaces verts

tél : 06 31 15 91 45

Michelle **SINTES** Les Tables de Crespin

Chambres d'hôtes et Location de salles

tél : 05 63 78 94 27

Damien **RIVES** ECO

Chaudières à bois et Traitement de l'eau

tél : 06 09 67 04 08

Lionel **ROUCAYROL** Lionel Peinture

Peintre en bâtiment

Tél : 06 72 38 60 37

Marie Thérèse **SAURA**

Coiffeuse à domicile

tél : 05 63 79 10 58

Industrie

ALBI REMBLAIS

Recyclage-Décharge Terres gravats

Fargues tél : 05 63 55 64 79

BORIES Equipement

Matériel agricole outillage portatif

Mousquette tél : 05 63 55 99 99

JANY AURIOL Calcaire et Chaux agricole

Gedoul

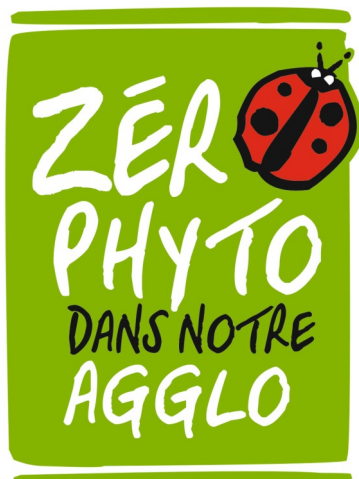
tél : 05 63 55 54 02

Zéro phyto dans notre agglo !

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé d'engager une politique volontariste et d'appliquer sans plus attendre une mesure qui sera obligatoire très prochainement : plus aucun produit phytosanitaire de type chimique (désherbant, fongicide ou insecticide) ne sera mis en œuvre pour éradiquer les herbes folles du domaine public.

Les pesticides sont aujourd'hui présents dans l'eau, l'air, le sol et les végétaux, ils affectent la biodiversité mais aussi la santé humaine. L'agriculture est souvent prise pour cible, mais les collectivités et les particu-

liers ont aussi leur part de responsabilité. Utilisés pour l'entretien des voiries, des parcs et jardins, des cimetières,... les produits phytosanitaires nuisent à la santé publique et contribuent à la dégradation de l'environnement. Cette prise de conscience a fait évoluer la réglementation, et a



incité la mise en place de programmes visant à en réduire puis à en supprimer l'usage.

En Albigeois, 2015 marque le démarrage de la démarche ZERO PHYTO DANS NOTRE AGGLO. La présence d'herbe en bord de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différenciée des espaces publics et des espaces verts. Cette décision de santé publique et de protection de l'environnement oblige à modifier nos façons de travailler. Les techniciens vont adopter de nouveaux modes d'entretien alternatif qui n'auront pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides.

L'Agglo, c'est bien beau, mais les jardiniers amateurs sont tout aussi importants pour le **zéro phyto**. Jardiner sans produits chimiques, c'est jardiner au naturel : désherber à la main, à la binette, au désherbeur thermique mais aussi pailler ses cultures, associer les végétaux ou utiliser des plantes couvre-sol.

Protéger notre santé et notre environnement, c'est aussi changer nos pratiques, accepter la végétation spontanée dans nos villes et villages, respecter la force de vie d'une herbe folle ou la beauté d'une fleur sauvage sur un trottoir.

Moins de déchets, un acte citoyen

Devant l'augmentation des quantités de déchets et le coût croissant de leur traitement, nous lançons un appel à tous : efforçons-nous de réduire nos déchets !

La prévention des déchets contribue, non seulement à la préservation des ressources et à la diminution des gaz à effet de serre, mais elle présente également un véritable intérêt économique en baissant sensiblement les coûts de collecte, de traitement des déchets et en étant source d'activités et de créations d'emplois. Le meilleur des déchets reste celui qu'on ne produit pas !

Comment faire ?

- achetez des produits ayant le moins d'emballages possible, utilisez des écorecharges, achetez à la coupe ou en vrac, évitez le gaspillage alimentaire, privilégiez les produits éco-labellisés, utilisez un sac ou un cabas.

- refusez la publicité dans votre boîte aux lettres en y apposant l'autocollant de l'agglomération, STOP PUB,

disponible à la mairie.

- évitez les erreurs de tri en suivant les conseils détaillés du Guide pratique du tri « Trier, c'est ma nature », document de la C2A également disponible à la mairie.

- triezy scrupuleusement vos déchets, quels qu'ils soient,

- apprenez à trier le verre et ne mélangez jamais bords, flacons, pots, bouteilles en verre 100% recyclables, avec les déchets ménagers.

- achetez le moins possible d'objets jetables et non recyclables en carton ou plastique, tels que gobelets, assiettes, couverts, tasses ou nappes: utilisez de la vaisselle réutilisable pour vos repas en plein air.

- compostez les déchets végétaux tels que tontes de gazon, mauvaises herbes, branches broyées, tiges de fleurs ou feuilles, de même que les déchets de cuisine (épluchures légumes, fruits), bouquets fanés, cendres ou copeaux de bois. Recyclez au jardin tous ces déchets,

compostés pendant 3 à 12 mois, comme couvre-sol (pour une économie d'arrosage) ou comme engrais écologique.

- pensez à la déchetterie : elle permet aux habitants de pouvoir se délester de déchets encombrants ou spécifiques qui ne peuvent pas être pris en charge par la collecte traditionnelle en raison de leur volume, leur toxicité

ou leurs caractéristiques physiques. Vous pouvez déposer dans les déchetteries les objets encombrants, les gravats, les végétaux, le verre, le papier, les bouteilles plastiques, les métaux, les déchets ménagers spéciaux, les piles et les batteries, les huiles de moteur, etc.

Pour toute information vous pouvez appeler le service de gestion des déchets de la C2A au 05.63.76.06.07.

Nouveau à Dénat : dépôt de vêtements...

Tous **les mercredis, de 14h à 16h**, vous pouvez venir déposer à la **bibliothèque relais de Dénat**, les **vêtements** (même usagés ou tâchés), les **chaussures**, les **accessoires** (bijoux, foulards, ceintures...) ou les **petits objets** (livres, jouets, bibelots...) dont vous ne vous servez plus.

Une seule condition à leur dépôt : ils doivent avoir été lavés.

Une fois triés, ils serviront à alimenter la friperie itinérante et la boutique de la fédération Familles Rurales du Tarn ou bien ils seront recyclés.

Envie d'être solidaire : permettez aux familles tarnaises de se procurer des vêtements de qualité à bas prix.

Les bénévoles de la boutique à Marssac accueillent deux fois par semaine les familles. Accompagnée par les salariés de la fédération, l'équipe bénévole approvisionne

en vêtements d'occasion le camion itinérant sur le département.

Créée en 2011 par la fédération départementale du Tarn, l'objectif de « La Friperie Itinérante » est de conduire une action sociale s'inscrivant dans un réseau. Elle participe à l'animation des territoires ruraux en proposant un service de proximité et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Plus de renseignements ! Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 au **05 63 54 15 44** ou par mail à l'adresse suivante : fd.tarn@famillesrurales.org.

L'association Familles Rurales de Dénat et la fédération Familles Rurales du Tarn **recherchent des bénévoles intéressés par le tri des vêtements !**

La boutique, située au 22 avenue de Toulouse à Marssac-sur-Tarn, vous accueille :

- les mercredis et le 2ème samedi du mois, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,

- les vendredis, de 9 h à 12 h.



Les rayons de la boutique de Marssac sur Tarn

Inscriptions sur les listes électorales



Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Si vous résidez à Dénat depuis peu, pensez à vous inscrire rapidement sur les listes électorales, pour pouvoir voter dès la fin de l'année.

Si vous quittez Dénat, veuillez informer la mairie de votre départ et inscrivez vous dès que possible sur les listes électorales de votre nouvelle commune de résidence, pour être en mesure d'y voter dès décembre prochain.

Lors de votre inscription en mairie, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les parents d'élèves délégués



Fête de l'école 2015

Avec la fête de l'école s'est achevée l'année 2014/2015. Familles, enfants et enseignants ont pu partager un moment de convivialité autour du traditionnel repas de fin d'année.

La soirée a débuté avec le superbe spectacle qu'ont offert les enfants aux familles et qui a re-

flété une année riche en projets variés (théâtre, chants africains, occitan, danse, acrosport...).

L'association des parents d'élèves tient à remercier les familles qui, tout au long de l'année, se sont associées aux

différentes actions menées et qui ont permis de financer le voyage scolaires des enfants de CE et de CM sur l'île d'Oléron. Ces derniers ont pu bénéficier de nombreuses activités: visite du port de la Côtinière, randonnée dans les dunes, pêche à pied à marée basse, visite du phare de Chassiron, veillées sur la plage.

Quant aux plus petits, ils ont pu profiter d'une journée préhistorique à Bruniquel.

Nous profitons pleinement de l'été pour recharger les batteries et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année que nous espérons à la hauteur de celle qui vient de se terminer.

Merci pour le succès
du vide-greniers et
du Mercat del País !



En projet : création
d'une chorale pour
adultes .

Association Familles Rurales

L'association Familles Rurales de Dénat a démarré l'année en février avec une soirée « jeux de société » et une soirée karaoké en mars.

Elle a poursuivi avec le vide-greniers début juin, où une soixantaine d'exposants s'étaient installés dans le village. La buvette avec ses "sandwichs dénatois" a remporté un franc succès et la journée, très ensoleillée, a amené de nombreux promeneurs malgré le nombre important d'autres vide-greniers organisés alentour.

Le spectacle de théâtre du 26 avril permettait aux jeunes acteurs du secteur de se produire devant un public, afin d'y présenter le travail de l'année.

Les feux de la Saint-Jean, avec pour animation « Customise ton chapeau », nous ont permis de récompenser les plus beaux. Puis nous avons dégusté les chamalows grillés. Pour l'année prochaine, petits et grands sont invités à préparer leur plus beau masque.

Le Mercat del País a été, une fois encore, l'occasion de passer un moment festif et convivial tout en appréciant les produits locaux.

Pour l'année 2015/2016, l'association de Dénat a le projet de créer une cho-

rale pour adultes.

Voici notre programme pour cet automne :

- les **journées du patrimoine** : les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015 avec la traditionnelle visite commentée du village,
- une soirée « **Jeux de société** » : le vendredi 16 octobre 2015,
- un **vide-greniers** : le dimanche 29 novembre 2015,
- la réouverture de la **bibliothèque** au public, les mercredis de 14h à 16h à partir du 2 septembre et les mardis de 16h à 17h à compter du 22 septembre.

Je finirai en rappelant les dates d'ouverture de l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les P'tits Loups »** pour cette fin d'année : **du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2015** pour les vacances de la Toussaint. **Pour la deuxième semaine, l'ALSH sera ouvert en fonction du nombre d'enfants préinscrits.**

Je tiens, d'ores et déjà, à remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour que ces événements soient une réussite mais également tous ceux qui, par leur présence nous encouragent à faire encore mieux.

La présidente,
Anne ESTEVENY

Recevoir les bulletins

Vous êtes plus de 70 foyers à nous avoir répondu et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre commune et à nos actions !

Pour ceux qui souhaiteraient recevoir, en supplément du bulletin annuel municipal, les lettres d'information, mais qui auraient omis de se signaler, vous pouvez compléter le coupon réponse ci-dessous et le retourner à la mairie :

- soit par courriel, en le scannant :
mairie.denat@wanadoo.fr

- soit par courrier :
Mairie de Dénat
Commission communication
1 Place de la Mairie
81120 DENAT

Nous vous demandons de privilégier le format informatique, dès que cela est possible, afin de limiter l'impact économique pour la commune et d'utiliser un moyen plus écologique.

Le fait de connaître vos adresses mail nous permettra aussi d'être plus réactifs et de pouvoir vous transmettre rapidement des informations ou alertes vous concernant (alertes grand vent...).

3 Concerts Gratuits

DENAT

Fête 11-12-13 Septembre

20h00 Apéro-Concert
Moules-Frites

11 SITTING BULL
22h45 **GARTLONEY RATS**

12 EUROSIS 22h45



14h00 Pétanque doublette (4 parties)
19H30 Repas Fabounade - Prix unique 12€
Réservation 06 34 14 14 46 ou 05 63 56 66 72

13 9h30 Randonnée – 11h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts
12h00 Apéritif du Comité – 15h30 Bal Musette Gratuit

Bernard GACHES

COUPON RÉPONSE

À retourner à la mairie de Dénat



NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Je souhaite recevoir les lettres d'information du conseil municipal : Par courriel

Par courrier

Signature :